

## Avis technique

### Recyclabilité d'un papier pour emballages de fromage



DESCRIPTION DE L' EMBALLAGE	<b>GENERALITES</b>	
	Demandeur	AMCOR
	Date de la demande	Juillet 2019
	Dénomination	Papier – Extrusion permeable - 383677
	Marché	Agroalimentaire
	Type de produit emballé	Fromage
	<b>DESCRIPTION DE L' EMBALLAGE</b>	
	Forme	Feuille
	Dimension	Testé en dimension A4
	Masse vide	Non précisé
	<b>ELEMENTS CONSTITUANTS</b>	
	Corps de l'emballage	Papier – PEBD
	Système de fermeture	-
	Type d'encre/ vernis	Encre flexo et nitrocellulosique
	Type de colle	-
	<b>COMPOSITION DU CORPS DE L' EMBALLAGE (ELEMENT SEPARABLE NON FIBREUX EXCLUS)<sup>1</sup></b>	
	Papier-carton	80 %
	Plastiques	20 %
	Aluminium	0 %
	Acier	0 %
Autre	0 %	
→ Élément majoritaire : papier carton		
<b>AVIS REFERENTS</b>		
-		

#### PREREQUIS

- Le présent avis porte sur la recyclabilité de la feuille telle qu'elle a été transmise pour la réalisation du test de recyclabilité. Il ne présume pas de la recyclabilité de l'emballage fabriqué à partir de ce matériau et pouvant intégrer des composants non fibreux impactant potentiellement les conclusions de cet avis.  
L'emballage final devra être constitué de plus de 50 % (en poids) de fibres de cellulose pour relever de la filière emballage papier-carton.  
Conformément à l'avis général concernant l'impact des emballages ayant contenu des denrées alimentaires sur le recyclage du papier-carton (AG n°2), cet emballage devra être exempt de tout débris alimentaire pour pouvoir être intégré à la filière « Emballage papier-carton ».

<sup>1</sup> Le calcul de la part de papier-carton dans le corps de l'emballage est basé sur le poids des cinq matériaux d'emballage de référence (papier-carton, plastique, aluminium, acier, verre).

## EVALUATION DES IMPACTS

CARACTERISTIQUES EVALUEES LORS DU RECYCLAGE	CORPS DE L'EMBALLAGE		
RENDEMENT FIBREUX	Fort		
MATIERES DISSOUTES ET COLLOÏDALES	Vernis	Encre	Colle
	-	-	-
ÉNERGIE DE PULPAGE	-		

\* en condition minimale d'utilisation    \*\* incluant humidité naturelle et liquide résiduel

⚠ Attention    ∅ Pas d'impact    ⚙ En cours d'étude    ➤ **Impact environnemental**

## CONCLUSIONS DU CEREC

Le papier – Extrusion permeable – 383677 se désintègre facilement dans les conditions industrielles de pulpage. L'étape de classage génère uniquement de rejets formés de film PEBD. La pâte classée peut être utilisée pour la fabrication de papier sur machine industrielle.

Le CEREC émet un avis favorable quant à la recyclabilité de ce papier au sein de la catégorie 5.03A par référence à la Norme EN 643 regroupant les emballages en papier-carton complexés relevant du circuit municipal.

Une attestation de recyclabilité peut être délivrée sans réserve pour le papier selon l'EN 13430 « exigences relatives aux emballages valorisables par recyclage matière ».

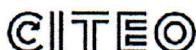
## RECOMMANDATIONS DU CEREC

### ECO-CONCEPTION : PISTES D'AMELIORATION DE L'EMBALLAGE

Le CEREC recommande pour la conception d'un emballage à partir de ce matériau :

- D'utiliser des encres sans dégorçement afin de limiter les turbidités dans les eaux de process ;
- D'éviter l'utilisation d'adjuvants contenant des huiles minérales, en particulier des encres à base d'huiles minérales afin de prévenir la contamination de la boucle du recyclage emballages par ces substances, et d'utiliser des encres à faible migration et sans huiles minérales.
- D'éviter l'utilisation d'une encre de couleur sombre ou vive afin de ne pas colorer les fibres de cellulose lors du recyclage et saturer les eaux de process
- D'éviter ou de limiter l'utilisation d'autres matériaux tout en veillant à leur bonne séparabilité et à l'absence ou la limitation de leur fragmentabilité

## VALIDATION



David CHAUVEAU



Christian PICARD